AUTORITÉ DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE

21/05/2021

REMISE EN CONFORMITÉ DES TRAVERSÉES D'ENCEINTE VVP

CONTRÔLE DE L'ASN

CLI Flamanville
AG du 21/05/2021

CADRE DU CONTRÔLE ET INSTRUCTION PRÉALABLE A LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS

Suite à l'instruction du dossier des écarts affectant les soudures des tuyauteries VVP au niveau de l'enceinte de confinement, EDF a confirmé son intention de remettre en conformité ces soudures.

Dans le cadre de l'évaluation de conformité de l'ensemble dit « chaudière nucléaire », l'ASN assure le contrôle de ces opérations à travers un examen du respect des exigences d'exclusion de rupture associées à ces réparations. L'ASN a notamment mandaté Bureau Veritas Exploitation pour suivre le développement de ces activités et leur bonne mise en œuvre.

Préalablement au début des activités, **l'ASN et BVE ont mené une évaluation du programme d'essais de développement, d'industrialisation et de qualification des différentes opérations de l'intervention**.

CADRE DU CONTRÔLE ET INSTRUCTION PRÉALABLE A LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS

Cette évaluation a été complétée notamment :

- d'un examen des approvisionnements ;
- de l'élaboration des procédures opérationnelles ;
- des dispositions organisationnelles définies et mises en œuvre par l'entreprise en charge de la réalisation, le fabricant et l'exploitant dans l'objectif d'atteindre une haute qualité de conception, de fabrication et de contrôles pour se conformer au référentiel d'exclusion de rupture.

Suite à cette instruction, **l'ASN a informé EDF qu'elle n'avait pas d'objection à l'engagement de certaines activités (remise à niveau des soudures de traversées et réparations de 13 soudures hors-traversées).**

CONTRÔLE SUR SITE

Pendant la réalisation des activités, **l'ASN et BVE mènent des contrôles de la mise en œuvre de l'organisation définie, des activités et du traitement des écarts rencontrés**.

Depuis le début des activités de soudage, l'ASN a mené quatre actions de contrôle sur site :

- le 15 avril, une inspection d'EDF et une inspection de FRAMATOME relative à la mise en œuvre des premières activités de soudage et à la surveillance associée ;
- le 16 avril, une supervision du contrôle réalisé par BVE sur les premières activités de soudage ;
- le 6 mai, une inspection d'EDF sur le management des écarts rencontrés et la prise en compte des demandes de l'ASN de l'inspection du 15 avril.

CONTRÔLE SUR SITE

En conclusion de ces premières actions de contrôle sur site, **il apparaît que l'organisation définie est mise en œuvre est satisfaisante et permet d'apporter une confiance dans l'atteinte d'un haut niveau de qualité de réalisation de ces soudures**.

L'ASN poursuivra son contrôle de ces activités de soudage et des activités associées.

Pour les soudures réalisées, l'ASN devra également prendre position quant à la réalisation des activités de traitement thermique de détensionnement et concernant les contrôles non-destructifs des soudures.

AUTORITÉ
DE SÛRETÉ
NUCLÉAIRE